

A l'attention des Clubs de la Ligue Corse de basket ball

Vous allez assister à l'assemblée générale le 05 septembre 2015. A nouveau, vous voterez à l'unanimité le rapport moral et le bilan financier.

Un unanimisme surprenant eu égard au fait que les règlements sont littéralement bafoués (voir en annexe les manquements flagrants au statut et au règlement intérieur).

A l'évidence " **CE DENI** " montre combien la présidente de la Ligue, le trésorier, la secrétaire générale et la présidente de la commission sportive et un des membres se moquent littéralement de nous.

Ils contournent allègrement le droit en toute impunité.

Je constate surtout que l'ensemble de ces élus subit l'influence néfaste du C.T.S, M. J.P Fedi les conduisant à **agir en toute impunité et sans aucun respect de la démocratie.**

Deux constats parmi d'autres, révèlent une ligne de conduite répréhensible qui montre que la ligue fonctionne dans la confusion la plus totale et agit plus comme **groupe de pression** coupé de sa base que comme **organisme élu**. Au fil des saisons trois présidents ont démissionné et le secrétaire général a changé chaque année. Seul le titulaire du poste de trésorier général de la ligue n'a jamais bougé. Cette permanence au milieu des changements est **équivoque** et la confiance renouvelée de la présidente nourrit **des interrogations** qui confinent à la complicité surtout lorsque l'on voit que les procès-verbaux ne livrent aucun détail des dépenses et que les clubs n'ont aucune connaissance précise des sommes engagées **sans contrôle des vérificateurs aux comptes**. Cette gestion non vérifiable crée des doutes et **un profond malaise**.

-

- Le constat de "**terrain**" du basket insulaire est carrément désastreux. Après la liquidation des deux comités de Corse du Sud et de Haute Corse, la ligue a été incapable d'accroître le nombre de licenciés sur l'ensemble de l'île. La situation est totalement ubuesque, en ce qui concerne les seniors filles. En effet, l'équipe de Furiani participe au championnat de Nationale III alors qu'il n'existe plus de championnat régional dans cette catégorie !
- Dans le lot des incohérences notons que M. Fedi sous couvert du *Centre de Formation* utilise les cadres de l'A.B.C et se déplace avec une voiture mise à sa disposition alors qu'il ne se rend dans aucun club ! (cet avantage est unique dans les annales du basket insulaire).
- Autre exemple de situation absurde. Comment l'A.S Cargèse qui ne possède qu'un seul licencié peut-il être affilié à la ligue corse de basket ? Les clubs sportifs, étant des associations régies par la loi du 1^{er} juillet 1901, ne sont-ils pas tenus d'avoir un président, un secrétaire, un trésorier, des membres actifs ? **Un comble !**

- Relevons pour conclure au titre "**des abus**" que la commission sportive (gérée **bizarrement** par une seule personne et dont le seul nom figure sur les procès-verbaux) s'autorise à sanctionner financièrement et injustement les clubs pour des motifs futiles.

Voici quelques manquements graves qui, devraient vous inciter à être plus vigilants et plus responsables au cours de vos prochains votes.

Pour conclure, je tiens à revenir sur un évènement qui me paraît extrêmement grave moralement. Comment la ligue a-t-elle pu passer sous silence le décès de M. Istria qui durant de longues années a exercé de hautes fonctions : présidence de la ligue corse, élu de la Fédération de basket et membre du conseil d'honneur.

Faire fi de la façon la plus désinvolte de la mémoire d'un tel dirigeant sportif, **c'est faire injure au basket insulaire et surtout à son histoire.** Un tel comportement révèle combien les personnes en poste actuellement à la ligue ne sont pas représentatives du basket corse et de son passé.

Ce silence fait suite à celui qui avait été le leur lors du cinquantième anniversaire de l'accident d'avion du Renosu. "**Pas de souvenir, pas de dignité**" disait le poète.

Si la ligue s'est manifestée pour le décès de Daniel Leclerc, président du comité de haute corse, cela ne la dédouane pas de ses autres manquements.

Le Président du GFCA
Pierre Ramacciotti



ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE CORSE DE BASKET

STATUTS

TITRE II – ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

ARTICLE 16 - Réunion de l'assemblée générale

Alinéa 1 - L'assemblée générale ordinaire est convoquée selon les modalités définies dans le règlement intérieur.

Alinéa 2 - Elle se réunit annuellement à l'issue de la saison sportive.

REGLEMENT INTERIEUR

TITRE II – ASSEMBLEE GENERALE

ARTICLE 3

Alinéa 1 - L'assemblée générale est convoquée au moins quarante cinq (45) jours avant la date fixée par courrier postal ou électronique ou par voie du bulletin officiel de la Ligue.

Le 14 juin 2015 la Ligue a convoqué l'assemblée générale de la saison 2014/2015 le samedi 27 juin 2015 à 14h30 à Corte avec **"un ordre du jour provisoire"**, ce qui apparait pour le moins **singulier pour ne pas dire équivoque !**

Le GFCABB, par mail adressé à la Ligue Corse de Basket le 15 juin 2015 à, informait celle-ci que la convocation ne respectait pas le règlement intérieur qui prévoit **un délai d'au moins quarante cinq (45) jours avant la date fixée.**

Suite à notre intervention le 24 juin 2015 à 20h36 la Ligue informe les clubs que des problèmes techniques (???) ne permettent pas la tenue de l'assemblée générale le 27 juin 2015 et décide de son report au 05 septembre 2015 à Corte. Le document préparatoire devant être adressé dans les prochains jours. Pour expliquer le report de l'assemblée générale des problèmes techniques sont invoqués. **Nous restons personnellement convaincus qu'il fait suite à nos observations.**

Le 19 mai 2015, par courrier électronique, la convocation de l'assemblée générale avec **"ordre du jour toujours provisoire"** est prévue le 05 septembre à 14h30 à Corte. Finalement ce n'est que le 01 septembre 2015 que la ligue confirme auprès des clubs sa convocation à l'assemblée générale le 05 septembre 2015 à 14h30 à Corte. Le document préparatoire est joint à cette convocation. **Le règlement n'est pas respecté puisque celui-ci aurait du parvenir 10 jours avant le 05 septembre 2015 comme le stipule l'article 3 - alinéa 3 du règlement intérieur " l'ordre du jour doit être diffusé au moins (10) jours avant la date de l'assemblée.**

TRESORERIE

Le bilan financier est joint au document. Mais une nouvelle fois, comme depuis plusieurs années, il n'a aucune valeur légale puisqu'il est contraire à l'article 16 - alinéa 12 des statuts qui stipule expressément **"...les vérificateurs sont convoqués au moins quinze jours avant l'assemblée annuelle pour recevoir communication de tous les comptes de l'exercice clos et les pièces comptables. Ils présentent un rapport à l'assemblée"**.

Comment la fédération et la CTC peuvent-elles subventionner une ligue suite à de telles anomalies. Le GFCA se chargera d'intervenir auprès de ces 2 organismes pour dénoncer cet état de fait, se réservant le droit d'effectuer des poursuites sur diverses dépenses de la ligue. **Ce bilan financier ne peut en aucun cas être soumis au vote de l'assemblée.**

Objet : **Re: Assemblée Générale de la Ligue**
Date : 15/06/15 17:15
De : "ramacciottipierre gazalec" <basketball.gfcoa@sfr.fr>
A : "liguecorsedebasketball" <liguecorsedebasketball@sfr.fr>
Cc :

Mme la Présidente

Nous vous accusons bonne réception de la Convocation à l'AG pour le 27 Juin 2015 ce dont je vous remercie

Je me permets de vous rappeler le Titre II AG

Article 3 -

1 l'AG est convoquée au moins quarante cinq (45) jours avant la date fixée par courrier postal ou électronique.....

3 - L'ordre du jour au moins dix (10) jours avant la date de l'AG

Une nouvelle fois vous vous moquez de nous en ne respectant pas les règlements

Continuez vous êtes sur la bonne voie.

Pierre RAMACCIOTTI
le Président

=====

Message du : 15/06/2015 08:08

De : "liguecorsedebasketball" <liguecorsedebasketball@sfr.fr>

A : "Anne Luciani" <anne.luciani.corte@orange.fr>, "Gilles Audineau" <gilles.audineau@laposte.net>, "Jean François Filippi" <jean.francois.filippi@sfr.fr>, "Jean Philippe Fedi" <fedi.jean@orange.fr>, "Josepha Guidicelli" <josepha.guidicelli@hotmail.fr>, "Michèle Alessandri" <michelebruey@hotmail.fr>, "Monique Drissi" <modrissi@airfrance.fr>, "Muriel Ottomani" <muriel.ottomani2b@orange.fr>, "Philippe Muzy" <ph.muzy@wanadoo.fr>, "ASPV" <aspvbasket@laposte.net>, "Christophe Boreau" <boreau.christophe@wanadoo.fr>, "GFC Ajaccio" <basketball.gfcoa@sfr.fr>, "Jackie Dominici (BBAG)" <jackie.dominici@gmail.com>, "Jean François Filippi" <jean.francois.filippi@sfr.fr>, "Jean-Philippe Dumont" <dumontabc2a@gmail.com>, "Michèle Alessandri" <michelebruey@hotmail.fr>, "Muriel Ottomani" <muriel.ottomani2b@orange.fr>, "Philippe Raimondo" <philipperai@hotmail.com>, "Pierre Uscidda" <alistru@wanadoo.fr>, "Simon SANTINI" <corsaire141976@gmail.com>, "Stéphane Romiti" <valerie.romiti@wanadoo.fr>, "Stéphanie Le Gleut" <stephanie.le-gleut@laposte.net>

Copie à :

Sujet : Assemblée Générale de la Ligue

Mesdames Messieurs

Vous trouverez, ci-joint, une invitation à participer à l'assemblée générale de la Ligue Corse de Basket Ball qui se tiendra, comme prévu, le samedi 27 juin prochain à 14h30 à Corte.

Bonne réception

Le secrétariat

Tous vos emails en 1 clic avec l'application SFR Mail sur iPhone et Android - En savoir plus.